



Communiqué de presse 1^{er} octobre 2020

Accueil d'universitaires et d'étudiants en exil à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

L'UPVM3 a accueilli début septembre, pour une période d'au moins une année, un collègue chercheur venant de Turquie. D'origine kurde, spécialiste des littératures turque et kurde, cet universitaire a été mis à pied dans son université et interdit d'exercice dans toute autre établissement d'enseignement supérieur turc. Après de nombreuses vicissitudes et un procès pour activisme politique qui a abouti à un non-lieu, notre collègue a pu récupérer son passeport, qui lui avait été confisqué pendant plus de deux ans, et ainsi rejoindre la France dans le cadre du programme PAUSE.

Lancé officiellement en janvier 2017, à l'occasion de la signature d'une convention entre le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Collège de France et la Chancellerie des universités de Paris, le Programme national d'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE) réunit les grandes institutions de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche (CPU, CDEFI, CNRS, INSERM, INRA, INRIA, CNOUS) ainsi que le ministère de l'Intérieur et celui de l'Europe et des Affaires étrangères.

Au terme d'un processus d'évaluation, le programme soutient, par des financements incitatifs, les établissements français d'enseignement supérieur et les organismes de recherche qui s'engagent à recruter des scientifiques en danger et à les accompagner dans leur insertion professionnelle et personnelle. Au-delà du devoir éthique face à des situations individuelles souvent dramatiques, la solidarité avec les scientifiques étrangers en situation d'urgence constitue une ressource de savoirs d'un intérêt majeur pour le monde académique et la recherche scientifique et, au-delà, la société dans son ensemble.

<https://www.college-de-france.fr/site/programme-pause/PAUSE-Nouvel-appel-a-candidature.htm>

L'UPVM3 s'est engagée dès le lancement du programme, en 2017, en accueillant dans l'un de ses laboratoires de recherche (PRAXILING) un enseignant-chercheur syrien fuyant la guerre, la censure et la décomposition du système universitaire en Syrie. Après deux années dans le cadre du programme PAUSE, il a maintenant réussi à s'intégrer professionnellement dans le système universitaire français.

Notre collègue kurde est actuellement accueilli au sein du laboratoire RIRRA21 (<https://rirra21.www.univ-montp3.fr/>) où il va participer aux activités de recherche du centre. Non francophone, il est également inscrit à l'Institut universitaire d'Enseignement du Français langue étrangère (IEFE) de l'UPVM3 afin d'acquérir les compétences linguistiques qui faciliteront son intégration dans notre communauté.

Cette politique d'accueil s'étend aux étudiants en exil, réfugiés ou demandeurs d'asile, qui souhaitent reprendre leur cursus universitaire interrompu par des conflits ou des persécutions diverses, notamment en les accompagnant dans l'acquisition des compétences linguistiques et méthodologiques indispensables à l'entrée à l'université française. L'UPVM3 s'est engagée en 2015 dans cette action en inscrivant à titre gracieux une douzaine d'étudiants à l'IEFE. Depuis 3 ans c'est plus d'une cinquantaine d'étudiants qui suivent nos formations de Français langue étrangère (FLE).



Grâce à l'engagement de la Région Occitanie, qui lui apporte un soutien financier substantiel, et à celui de l'Agence Universitaire de la Francophonie, l'UPVM3 a pu inscrire cette action solidaire dans la durée. Nous avons le plaisir de constater la réussite des étudiants qui, après leur formation à l'IEFE, ont pu intégrer la filière de leur choix, puis trouver un emploi pour certains d'entre eux.

De plus, la direction de l'IEFE a joué un rôle moteur, en collaboration avec quelques autres universités françaises, dans la création d'un diplôme de FLE spécifiquement destiné aux étudiants réfugiés, « DU - Passerelle - Etudiants en exil », qui a été habilité par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, permettant ainsi aux étudiants suivant ce cursus d'être bénéficiaires des aides sociales et logements du CROUS.

Contact :

- Anne-Marie MOTARD, Vice-présidente déléguée aux relations internationales et à la francophonie : anne-marie.motard@univ-montp3.fr Tél. 0665 245 990
- Patricia GARDIES, Directrice de l'Institut universitaire d'Enseignement du Français langue étrangère (IEFE) : patricia.gardies@univ-montp3.fr Tél. 06 89 77 15 27